AMUSEMENTS.

WEST END,

—CE SOIR—

GRAND CONCERT,

PAR LA BANDE MILITAIRE DE BELLSTEDT-BALLENBERG.

Concerts tous les samedis après-midis au Parc Audubon, de 2 à 4. 21 juin—

EXCURSION A BATON ROUGE

Dimanche, 25 août,

—Donné par le—

NEW ORLEANS GLEE CLUB.

Billets (aller et retour) $1. Le train partira de la gare de l'Illinois Central à 7:45 A. M.; s'arrêtera à Kenner, Laplace, St Peters, Lutcher, Convent, Parc Colomb, Burnside, New River, St-Gabriel, Gardère. 11aout—11 18

EXCURSION A BON MARCHÉ A CHICAGO.

ILLINOIS CENTRAL R. R.

SAMEDI, 17 AOUT 1895.

Seulement $12.00, Aller et Retour

Bon jusqu'au 31 août. Le train quittera la gare des passagers avenue Howard et rue Remparts, à 9 heures A. M. Arrivant à Chicago le prochain jour à 1:55 P. M.

SEULEMENT UNE NUIT DEHORS.

Adressez-vous à Matt. Kennedy, agent, coin St-Charles et Commune, pour pamphlets et plus ample information.
6 août—6 au 17

PETITES ANNONCES.

CHERCHEZ parmi vos vieilles lettres. Je paie un bon prix pour les anciens timbres postes. F. M. Thomas, 4117 rue Prytania. 11 août—1f

TRAVAILLEURS—Les personnes ayant besoin de travailleurs français, pour la ville ou la campagne, sont priées de s'adresser, par lettre ou autrement, au bureau de l'Union Française, rue des Remparts, près Dumaine. Placements gratuits. Heures de bureau: 9 heures à midi. 21 avril—6m dim

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible; d'un usage facile, pas de graisse, prix, $1; préparé seulement par Chas. Muller, 15 rue Baronne. Coiffure pour dames.
11 aout—1 2 dim

DEMANDES.

DEMANDE—Une gouvernante et dame de compagnie dans une famille respectable. Créole préférée. Bons salaires. S'adresser P. O Boite 349. 11 août—2f

On demande—Coupeurs de premier ordre pour chemises et lingerie. Adresser P. O. Box 12.. 10 août—2f

A LOUER.

A LOUER—A ncien établissement de commission, et résidence, 517 et 519 Decatur, près St-Louis. Louis A. Perret, 36 Exchange Alley. 11 août—1f.

INSTITUTIONS.

Convent des Dames Ursulines,

Nouvelle-Orléans.

La 169e réouverture des classes de cette célèbre Institution aura lieu, cette année, Lundi, 2 septembre. Les Elèves y trouvent tous les avantages d'une éducation distinguée, solide et religieuse. L'Anglais y est enseigné ainsi parfaitement que le Français, non seulement par théorie mais également par pratique, et le plus grand soin est donné à la santé et au confort des Elèves.

La musique y est cultivée avec un soin spécial. Pour plus de renseignements, s'adresser à REV. MERE SUPERIEURE, Boite 95, Nouvelle-Orléans, Lne.
11 août—3 dim

Institut Mathey-Picard,

2908 AVE ESPLANADE ENC. TONTI

Pensionnat et Externat pour Jeunes Filles.

On enseigne l'Anglais, le Français et l'Espagnol.

La sixième session commence le lundi 2 septembre.

Pour circulaires s'adresser à l'Institut.
11 août—Dim Mar Ven

GUIDE COMMERCIAL.

CONFISERIE.

Confiserie Lopez, Bonbons, Chocolat et Gâteaux.
Confiserie Mannessier, Royale et St-Pierre.

THE

Grande Cie. A. et P. de Thé, 938 rue Canal

PHARMACIE.

Pharmacie Américaine, 1115 Canal. Dr Sauvage;

PHOTOGRAPHE.

Encouragez l'industrie locale. Les meilleures photographies, chez L. Robira, 1021 Royale.

PLOMBIER.

John D. Barghardt, plombier, 421 et 423 Royale

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 113. 29 jan—1an

Le Plaisir est Fini,

Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SOARDS, Editeur,

606 Commer Place, coin Camp.

CHARBON DU Dr BELLOC EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Eugène Schmitt.

No 46,503 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 12 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 août 1895 de l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour Division A maintenant absent en vacance, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Louisiana, les rues Coliseé, Prytanée et Delachaise, et mesurant 140 pieds de face à l'avenue Louisiana sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et adjoignant la propriété ci-dessus décrite et mesurant 46 pieds de face à l'avenue Louisiana sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet et adjoignant la propriété premièrement décrite, et mesurant 35 pieds de face à l'avenue Louisiana par 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations maintenant en cours de construction seront complétées aux frais des vendeurs.

4° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Lafayette et Poydras, et mesurant chacun 19 pieds, 9 pouces, 7 lignes de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée commune de 4 pieds de largeur ouvrant sur la rue Poydras. Ces lots seront vendus séparément.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il en reste, payable en un an, l'acquéreur devant fournir son billet pour la portion à crédit, daté le jour de l'adjudication, payable un an après date, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final, spécialement garanti par hypothèques et liens du vendeur et 5 pour cent honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour forcer la collection du billet, les améliorations devant être continuellement assurées et la police transférée au teneur du billet, et l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes sont toutes payées jusqu'au 1er janvier 1896.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
11 août—11 18 25—sept 1 au 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Patrick Farrelly.

No 45,900—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 5 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 29 juillet 1895 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, maintenant absent en congé, dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Jackson et Phillip, désigné par le No 7, d'après un plan, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Clement Brown, anciennement notaire en cette ville, le 10 mai 1851, d'après lequel le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur entre lignes parallèles de 147 pieds 7 pouces 2 lignes, mesure américaine; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Conditions—Comptant; 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant W. F. Brewer, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 août—4 11 18 25—sept 1 5

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John F. Willson.

No 45,693.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

20 magnifiques lots dans le Second District,

Ilet borné par les rues Broad, Orléans, Ste-Anne et White.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet—MARDI, 13 août 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 623 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date et signé le 5 juillet 1895 dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain îlet de terre, comprenant, 20 lots, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No 357, et borné par les rues Broad, Ste Anne, Orléans et White, pour être vendus en lots, d'après le dit ordre de cour, daté et signé le 5 juillet 1895, rendu sur la pétition de l'exécuteur, enregistrée le 3 juillet 1895, conformément à un plan et mesures, en vue à la Bourse des Encanteurs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans sur des billets de l'acquéreur portant un intérêt de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente, et garantis par hypothèques spéciales et privilèges du vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité les acquéreurs assumant les taxes de 1895, en sus de leur enchère.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
13juil—13 14 21 28 août 4 11 à date

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nouveau No 631 rue St-Pierre, entre les rues Chartres et Royale.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Simon Reichert, décédé.

No 41,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 13 août 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un décret de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C, en date du 3 juillet 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale et St-Pierre, Passage St-Antoine (ou allée d'Orléans) et Passage de la Bourse, et désigné par le numéro cinq sur un plan par Pilié et Depouilly, architectes, daté le 12 mars 1866, annexé à un acte de vente à P. N. Rivera pardevant Félix Grima, notaire, le 25 avril 1866; le dit lot de terre mesure d'après le dit plan dix-huit (18) pied six (6) pouces et six (6) lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de soixante quatre (64) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes et mesure dix-huit (18) pieds sept (7) pouces de largeur dans le fond sur la ligne le séparant d'une allée de quatre (4) pieds de largeur commune au dit lot numéro cinq, et aux lots numéros un, deux et quatre sur le dit plan, lequel lot est borné sur le côté de la rue Royale par le dit lot numéro quatre et du côté du Passage de la Bourse par le lot numéro six du dit lot.

Termes—Un tiers ou plus ou tout comptant, la balance à un et deux ans, garantie par hypothèque portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en plus et au delà du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente devra être fait au moment de la vente.

Acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13juil—13 16 21 29 31—août 6 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

UN WAGON REMPLI DE CHEVAUX DU MISSOURI

Bons pour tout usage, et comprenant de beaux attelages pour voitures,

MARDI, 13 AOUT, à 11 A. M.,

Au No 1019 rue Bienville.

Conditions—Comptant.
CURTIS & BAUMGARDEN,
11 août—3f Encanteurs.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Helen C. Haley

ELEGANTS

Meubles de Ménage

PIANO,

BRIC-A-BRAC, DRAPERIE, Etc,

Contenus dans la Maison

No 1008 RUE DOUANE,

Entre Nord Remparts et Bourgogne.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division A—No 46 375.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN—L. Curtis, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne. En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District, Division A, signé par l'Hon. F. A. Monroe, agissant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, absent en congé, daté le 31 juillet 1895, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MARDI, 13 août, à 11 heures A. M. sur les lieux ci-dessus nommés, de la propriété suivante, à savoir—

Un fort lot de meubles élégants de maison se composant d'ameublements de salon, tapis, pianos, rideaux, glaces françaises, ornements en biscuit et en bronze, très beaux ameublements de chambre à coucher, dont l'un a coûté $1,000, porcelaine, verrerie, plaqué, draperie et des centaines d'autres articles de ménage, tous de bonne qualité et en bon ordre, aussi, un pony, sellie et harnais.

Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

N. B.—Une carte de l'encanteur admettra pour visiter les marchandises, le jour précédant la vente.

2 août—2 4 8 9 10 11 12 13

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ancien Etablissement de Charron, Fabricant de voitures et Forgeron,

Nos 716 et 724 rue Hôpital,

Entre les rues Royale et Bourbon.

Deux grandes bâtisses en briques à deux étages.

LOT 70 x 159 — 3.

4

Lots dans le Sixième District.

Succession de Conrad Duvic.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 44,872.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 rue Commune (ancien No 155)—MERCREDI, 21 août 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juillet 1895, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Trois certains lots de terre situés dans cette ville, dans le Second District, dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Ursulines, Royale et Bourbon, désignés par les numéros seize, dix-sept et dix-huit, d'après un plan tiré par Joseph Pilié, annexé pour références à un acte passé pardevant Félix de Armas, notaire, le 10ème jour de janvier 1822, les dits lots mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-trois pieds quatre pouces (23' 4") de face à la rue Hôpital, cent cinquante-neuf pieds 3 pouces (159' 3") de profondeur, et vingt-trois pieds deux pouces et 4 lignes (23' 2" 4") de largeur dans le fond. Ensemble avec toutes et séparément les bâtisses en briques et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et tous autres avantages y appartenant en quelque sorte, sans exception ou réserve. Les améliorations consistent en deux grandes bâtisses en briques à deux étages, séparées par une grande portion de terre, avec une entrée porte cochère pour véhicule de plus grande dimension, et s'étendant à une grande bâtisse en briques dans le fond, reliant les deux susdites bâtisses à deux étages, toutes lesdites bâtisses couvertes en ardoises et contiennent en tout, à peu près vingt chambres, le rez-de-chaussée du No 716 est occupé par la forge et prend toute la profondeur de la bâtisse; cinq citernes, puits, etc.

2° Quatre certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Valence, St George, St André et Upper Line, désignés comme numéros de lots Huit à Onze dans l'îlet 567. les dits lots Huit à Dix mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Valence, par une profondeur de cent (100) pieds, formant l'encoignure des rues Valence et St-George, et le lot numéro Onze mesure quarante-cinq pieds de face (45) sur la rue St-George par une profondeur de cent-cinquante (150) pieds.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur, à un et deux ans de crédit, garanti par hypothèque et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses de sécurité, honoraires d'avocat, assurances, etc: l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895, en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent de son enchère avec l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Théo. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juil—17 24 31—août 7 14 21

Veuve LOUIS FRIGERIO,

OPTICIEN, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'elle est prête maintenant à les recevoir dans son nouveau magasin, nouveaux Nos 1019 et 1021 de la rue du Canal. En connection avec son département d'objets de marine et d'ingénieur elle a reçu un stock nouveau et varié d'articles d'opticien et de bijouterie, tels que Diamants, Montres Jumelles, etc., etc., qu'elle vendra à bien bon marché. Un opticien expérimenté est au service de ses clients sans frais.
11 nov—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois ardoisé, No 923 Général Taylor,

Entre les rues Camp et Magasins.

Succession de F. F. Aitkin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,286.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 vieux No 13 rue Carondelet—MARDI, le 10 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, de la même Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 2 août 1895, dans l'affaire de la succession de F. F. Aitkin, décédé No 13,286, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Genl. Taylor, Peniston, Camp et Magasin, et mesurant 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Genl. Taylor, par une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles d'après l'arpentage de Chas. G. de l'Isle, député arpenteur de ville.

Les améliorations consistent en un Cottage en bois, ardoisé, avec dépendances, à deux étages et contenant 8 chambres, cour pavée, citernes, hangars, arbres à fruit, etc., et connu par le No 923 rue Général Taylor.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de 1895 et 10 0/0 comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant Félix J Dreyfous, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
4 août—4 11 18 25—sept 1 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Cottage en Bois

No 2,621 rue Chippewa, entre les rues Troisième et Quatrième.

Vente en partage.

Succession de Joseph Shepherd.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureau, No 143 (vieux No 13) rue Carondelet—MARDI, 10 Septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 26 juillet 1895 et signé le 1er août 1895, dans l'affaire de la succession de Joseph Shepherd, décédé, numéro du docket No 45,921, à l'enchère publique, pour un partage, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Fulton Troisième et Quatrième, désigné comme lot No 14 et mesurant 28 pieds, 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Chippewa, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 115 pieds 2 pouces et 4 lignes, le séparant du lot No 13, et 115 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre côté, touchant le lot No 15, le tout plus ou moins, mesure américaine

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises, contenant 3 chambres, et un étage avec 2 chambres dans la cour, 2 citernes, hangars, lieux d'aisances, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente, avec liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en plus de son enchère les taxes de l'année 1895 et 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur
4 août—4 11 18 25—sept 1 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une grande vente à l'encan de fret divers non réclamé.

Par le Yazoo et Miss. Valley Railroad,

Vente d'après l'acte 124 de 1890.

Sans réserve. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON, encanteurs.—Bureau No 143 rue Carondelet. MARDI 13 août 1895 à 10 h. 30 A. M., et continuant de jour en jour à la même heure, jusqu'à la vente complète, au hangar No 4 du Illinois Central Rail Road, à l'encoignure des rues Erato et Front, dans le premier district de cette ville, d'après l'acte No 124 de l'année 1890 de la Législature de la Louisiane, à l'enchère publique, à la plus grande et dernière enchère, il sera vendu Six chars (à peu près 700 paquets plus ou moins) de divers frets non réclamés, comprenant marchandises de toutes descriptions dont le détail peut se voir au bureau de frets de la susdite corporation sur la levée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
1er août—1 4 7 11 à date

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX DANS LE DEUXIÈME DISTRICT.

Le joli Cottage Double avec Dépendance en Briques à Deux Etages, Nos 1512 et 1514 rue Conti.

Succession de Catherine Rickenback, Veuve de André Hoffman.

No 293—Dix Septième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Vermillion.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune. le MARDI, 10 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune. Nlle-Orléans, Lne. En vertu d'un ordre de la 17me Cour Judiciaire de District pour la paroisse de Vermillion, signé par Alcide Le Blanc greffier de la dite Cour de District, daté le 19 juillet 1895, in re, succession de Catherine Rickenback, veuve de André Hoffman; il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne., dans l'îlet No 30, borné par les rues Conti, Bienville, Marais et Villeré le dit lot étant désigné par le No 4 et mesure 28 pieds et 1 pouce de face à la rue Conti, sur 96 pieds de profondeur, inclusif d'une allée qui est de 6 pieds de largeur, commune au dit lot et des autres lots avoisinants. Les améliorations comprennent un double cottage-résidence avec mansarde et dépendances en briques à deux étages, connus par les numéros municipaux 1512 et 1514 rue Conti. Location désirable, près marché, des écoles et dans le centre de la ville. La propriété est toujours occupée et rapporte $26 par mois.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de la date de l'adjudication, garanti par deux billets de montant égal, payables dans un et deux ans de la date de l'adjudication et portant 8 0/0 par an d'intérêt et garantie par les liens et privilège du vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 au-dessus et au-delà du prix de l'adjudication et s'engager à tenir les lieux assurés jusqu'au montant du prix de vente non payé, et perte s'il y en a, payable au teneur ou teneurs des billets. Aussi l'acquéreur devra consentir à la clause de 10 0/0 honoraires de l'avocat dans le cas d'un procès pour le paiement des dits billets.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. L'acquéreur déposant 10 0/0 au moment de l'adjudication.
4 août—4 12 19 26—sept 3 10

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Extrait, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boite d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. O. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux terrains de valeur rue Banks entre Salcedo et Gayoso.

Succession d'Amelia Thompson—No 46,345.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—Thos. J. Wiltz. Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet—MERCREDI, 14 août 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la N.-O., Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 juillet 1895, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci après décrites à savoir—

Deux lots de terre situés rue Banks entre Gayoso et Salcedo, bornés par la rue Palmyre désignés par les Nos 8 et 9; le lot No 9 formant le coin des rues Salcedo et Banks et mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Banks, sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Salcedo; le lot No 8 touche le lot No 9 et mesure 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Banks, sur 120 pieds de profondeur, touchant la propriété de Samuel Jerrolman Jr, Esq.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets chacun pour la somme de $62, datés le 10 septembre 1894 et payables en 12 et 18 mois après date et portant 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, la balance comptant; 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acquéreur assumera les taxes de 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Michael Gernon, esq., N. P.
16 juil—16 24 31—août 7 14

PAR KINGSTON & HORN.

Annonce Judiciaire—Quatre lots de terre vacants—Succession de Mme M B. Surgi, No 16-882, Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Par Kingston & Horn, W. D. Kingston, encanteur, bureau No 347 rue Carondelet, MERCREDI, 14 août 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 27 juin 1895, de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci dessous décrites, à savoir:—Une moitié indivise de quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 de l'îlet No 108, bornés par l'avenue Washington, les rues Musique, Girod et St-Jean-Baptiste, lesquels lots mesurent 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Musique sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un ou deux ans avec huit pour cent d'intérêt, et les clauses usuelles de garanties; l'acquéreur assumant les taxes de 1895. Acte de vente pardevant Théo. Buisson notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication.
12 juil—12 17 24 31—août 7 14

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Installations de bureau, coffre fort, bureau, typewriter, mimeograph, un jeu de Encyclopedia Britannica et divers.

Dans l'affaire de N. B. Daniels vs ses créanciers No 46,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STEWART & LEWIS—Charles D. Stewart encanteur—Bureau No 737 rue Gravier. Le MARDI, 13 août 1895 à 11 heures A M., sur les lieux No 22 rue Sud Peters près Gravier en haut. Il sera vendu à l'enchère publique, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour et Division daté et signé le 30 juillet 1895, les propriétés décrites ci-dessus appartenant au dit insolvable. Conditions—Comptant avant livraison. 3 août—3 7 13

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John E. King.

No 5,900. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur.—Bureau No 341 rue Carondelet.—SAMEDI, 17 août 1895, à 10 30 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 16 juillet 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Natchez et Poydras, portant le numéro municipal (vieux) 63 rue Magasin, désigné par la lettre F sur un plan ou diagram fait par De Armas, arpenteur et ingénieur civil, en date du 12 novembre 1868, le dit lot mesure 25 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Magasin sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
17 jul—17 18 23 24 30 31—août 7 16 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

wm T. W. Bothick vs G. E. Smith.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 28,742—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magasins, le VENDREDI, 16 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un grand tableau avec cadre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
7 août—7 12 16

W. B. Leonard—M. Augustin subrogé vs M. Ross.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans — No 16,909.— En vertu d'un writ de pluries alias pluries alias fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Magasins et Camp, le LUNDI, 12 août 1895, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêt du dit défendant M. Ross et au procès intitulé M. Ross vs The Buhler Building Supply Co., Limited, No 43,494 du dossier de la Cour Civile de District, aussi, tous les droits, titres et intérêts du dit défendant M. Ross dans et au procès intitulé M. Ross vs M. Augustin, No 43,123 du dossier de la Cour Civile de District. Saisis dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus.—Conditions: Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
2 août—2 7 12

N. Foulon vs Weil Bros.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 29,632 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins, MARDI, 13 août 1895, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de ferblanterie, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
4 août—4 9 13

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de juin 1895, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Emilie Jeanne Marseaud versus L. P. Bouby, son époux—No 46,060.

Sur motion de Gabriel Fernandez, Esq., avocat de la plaignante, et en produisant due preuve de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut dans cette affaire, le 6 juin 1895, soit confirmé et que la plaignante Emilie Jeanne Marseaud ait un jugement contre le défendant L. P. Bouby, son époux, pour la somme de seize cents dollars, avec intérêt au taux de cinq pour cent à partir du 16 juillet 1884, jusqu'au paiement; que la dite plaignante ait en plus un jugement reconnaissant la validité du jugement de la séparation de biens et de la liquidation de la communauté existant auparavant entre elle et son dit époux rendu le 19 septembre 1884, par le Tribunal Civil du département de la Seine, France, et lui accordant l'administration entière de tous ses biens, le défendant devant payer tous les frais du procès.

Jugement rendu le 11 juin 1895.
Jugement signé le 17 juin 1895.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 21me jour de juin, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt quinze.
ONORÉ TRIAY, Député-Greffier.
8 août—8 15 22 29—sept 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District.

Mary Venitia Leech vs Mme Anna C. Leech, curatrice de Julus Godolphin Leech.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,320—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No 7 et désigné comme lot No 2 dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Chippewa, Fulton ou St-Thomas et Félicity Road, d'après un plan de C. F. Zimple, arpenteur, en date du 12 mai 1831, déposé avec les archives de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Ste-Marie, sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française, étant la même propriété acquise par Julus Godolphin Leech, ou Dolph Leech, de Mme Amélie Wirths et autres par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 15 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 août—9 10 16 23 30—sept 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée

Dans le Septième District.

—CONNUE COMME LE—

Vieux No 113 avenue Sud Carrollton.

Mme M. E. Briscoe vs Mme Anna Castleman et époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,401.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situées dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 107 borné par l'avenue Carrollton, les rues Burthe, Short et Troisième, se touchant et mesurant chacune trente pieds de face à l'avenue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant composée de l'entière façade des lots Nos quatre et cinq sur l'entière profondeur des dits lots, moins cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 août—2 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée sur la rue Toulouse entre les rues Chartres et Décatur (la rue de derrière étant la rue St-Louis) dans les procès de la

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans versus Joséphine David, épouse de Camille A. Jacquet et als, No 46,094 et

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs George P. P. David et als, No 46,095.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1895, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Décatur, Chartres et St-Louis désigné comme lot No dix-neuf conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député arpenteur de ville daté le 10 avril 1879, une copie duquel est attaché à l'acte de vente de la dite propriété, par le défunt Joseph David au mesurant soixante trois pieds, dix pouces de face sur la rue Toulouse, par une profondeur de cent soixante et un pieds sept pouces et sept lignes.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une grande, spacieuse et belle résidence dans le Quatrième District,

Rue Chestnut, entre les rues Première et Seconde,

(la rue du fond étant Coliseum)

Tennent-Stribling Shoe Co. vs Mme Jane A. Jones, femme de Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 46,522.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans cette partie anciennement nommée Faubourg Livaudais, dans l'îlet désigné par le No quatre-vingt-neuf sur le plan original du dit faubourg, lequel est borné par les rues Chestnut, Coliseum, Première et Seconde, les dits lots sont désignés par les Nos sept, huit et neuf sur un plan fait par C. A. Hedin, arpenteur, le 21ème jour de mars 1849 et déposé pour référence dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire de cette ville, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds un pouce et deux et deux-tiers lignes de face sur la rue Chestnut par cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 3 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Quatrième et Sixième districts.

Charles et Clara Melchert vs Caroline Homberg, veuve, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 46,277.—

Succession de Charles Melchert.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 3,847.

EN vertu d'un writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus mentionnée et d'un ordre de vente daté 31 juillet 1895 dans la seconde affaire ci-dessus mentionnée chacun à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasine, Septième et Huitième, mesurant vingt-huit pieds, six pouces de face à la rue Magasine, sur cent neuf pieds neuf pouces de profondeur et de face à la rue Septième, entre lignes parallèles.

2° Deux lots de terre, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 de l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, anciennement Levée, Water, Cadix et Jena, sur un plan tiré par J. F. Braun, assistant voyer de ville en date du 28 septembre 1870, et annexé à un acte pardevant Selim Magner, ancien notaire, daté 2 novembre 1870, lesquels lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt pieds six pouces et de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci dessus No 46 277.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 août—2 9 16 23 30—5 sept

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété dans le Sixième District.

Avenue Louisiana.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co., vs John Cude.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,457.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet No 102, qui est borné par l'avenue Louisiana, les rues Chippewa, Annonciation et Delachaise et mesurant trente-un pieds de face à l'avenue Louisiana, sur cent vingt-huit pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 août—3 5 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Delaney vs Thomas A. Théard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,202—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous, et séparément, les droits, titres, intérêts et possession du défendant Thomas A. Théard, dans la succession de Jules Cassard, No 16,217 du docket de la Cour Civile de District, et tous ses droits, titres, intérêts et possession dans les propriétés foncières décrites ci-dessous tous sujets à usufruit en faveur de Julia E. Cassard, épouse de Joseph O. Théard.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Camp, Canal et Commune, désigné par le No 6, le dit lot mesurant (mesure anglaise) vingt-deux pieds six pouces de face sur la rue St-Charles par quatre-vingt-six pieds cinq pouces de profondeur, entre lignes parallèles, connu comme le vieux No 16 rue St-Charles.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 299, borné par les rues Gravier, Remparts, Bassin et Commune, désigné comme lot No 15, sur les rôles des impôts de 1893 et mesurant à peu près trente-quatre pieds huit pouces de face sur la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur, connu par le vieux numéro 247 rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juil—19 26—août—2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Deuxième District.

George Jurgens vs George W. Barbat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,444—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1895, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville (anciennement paroisse de Jefferson) dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon et les rues Water, Jena et Levée, désignés comme lots Nos onze et douze sur un plan par W. T. Thompson, arpenteur, daté le 18 novembre 1850, déposé dans le bureau de H. B. Cenas, anciennement notaire, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No onze a vingt-cinq pieds de face à la rue Levée, de même sur la ligne du fond, par cent dix pieds six pouces et une ligne sur la ligne du lot No dix, et cent neuf pieds, onze pouces et sept lignes sur la ligne du lot No douze, et le dit lot No douze mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Levée, vingt cinq pieds, une ligne sur la ligne du fond, la profondeur susdite de cent neuf pieds, onze pouces et sept lignes, sur la ligne du lot No onze, et cent neuf pieds cinq pouces et six lignes de profondeur et de face à l'avenue Napoléon. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les susdites décrites propriétés, droits, voies et avantages qui en quelque sorte y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée portant les (vieux) Nos 125 et 127 rue Decatur.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Augustin A. David et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,093.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur (anciennement Levée), Toulouse Chartres et St-Louis, désignés par les Nos soixante-quatorze et soixante-quinze, sur un plan particulier dressé par Bourgerol, alors arpenteur de la Première Municipalité, le 25e jour de mars 1840, annexé à un acte passé pardevant J. Lesbony, ancien notaire de cette ville, le six avril 1850; lesquels dits lots de terre conformément au dit plan ont, en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Lot No soixante quatorze mesure dix-neuf pieds neuf pouces et demi de face à la rue Decatur (anciennement Levée), sur une profondeur de cent quarante-huit pieds huit pouces, et mesurant sur la ligne du fond dix-neuf pieds six pouces; le lot No soixante-quinze mesure dix neuf pieds cinq pouces de face à la rue Decatur (anciennement rue Levée) sur cent quarante-huit pieds huit pouces sur la ligne le divisant du lot No soixante-quatorze, et quatre-vingt-dix sept pieds un pouce sur le côté du lot No soixante seize, de là le dit lot s'ouvrant à angle droit, cinq pieds deux pouces et demi, à une seconde profondeur de cinquante-et-un pieds sept pouces, et mesure sur la ligne du fond vingt-quatre pieds six pouces.

Les bâtisses sur les dits lots portant les numéros municipaux 125 et 127 rue Decatur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juil—12 19 26 août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée de valeur dans le Second District, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Decatur (la rue de derrière étant la rue Toulouse).

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Léon C. David, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 46 092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Chartres et Vieille Levée (maintenant Decatur) mesurant (mesure française) trente pieds de face à la rue St-Louis, par cent cinquante pieds de profondeur, plus ou moins, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement de Joseph Chapron, et de l'autre côté par celle, maintenant ou anciennement de Laurent Millaudon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juil—12 19 26—août 2 9 15.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Robert E. Rivers versus ses créanciers.—No 46,629 Division E.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Robert E. Rivers, soit convoquée et tenue pardevant Lamar C. Quintero, Esq., notaire, en son bureau, chambre 16 Masonic Temple, No 337 rue St-Charles, en cette ville, commençant le JEUDI, 29me jour d'août 1895, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Chas. J. Théard, Est., notaire soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire. Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1895. Signé: FRED. D. KING, juge de cette Cour, Division B, agissant en l'absence en congé de l'Hon. Geo. H. Théard, juge, Division E. Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député Greffier.
26 juil—26—août 14 29

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 46 708, Division C — Edward Bell vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Edward Bell soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire, en son bureau, No 31 rue Carondelet, en cette ville, commençant le JEUDI, 5me jour de septembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Victor Leovy, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 1er août 1895.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN,
3 août—3 17—5 sept. Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 46,694—Division A.—John Wilson & Co. vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale de John Wilson & Co., composée de John Wilson et Luigi Dell Orto soit convoquée et tenue pardevant Jeff C. Wenck, Esq., notaire public, à son bureau vieux No 31 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 3me jour de septembre 1895 à 11 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application de la dite raison sociale pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues, et que Joel J. Prowel, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 juil et 1895.
[Signé] F. A. MONROE,
Juge de cette cour, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, Division A, absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 août—2 16—3 sept

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Devlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36 590—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par J. Numa Roussel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7août—7 11 16

Succession de Thos. Harding Sr. et de Mme Mary Harding, sa femme décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,866—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thos. Harding, Jr., comme administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
8 août—8 12 17

Succession de Caroline M. Jersy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,575—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William H. Seymour, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 août—8 12 17

Succession de R. L. Robertson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]—Division D.—Attendu que [illegible], veuve de Richard Lamb Robertson, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu R. L. Robertson, Jr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 août—9 13 18

Succession de Richard L. Robertson Senior.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,448—Division D. — Attendu que Theodore Cotonio a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Richard L. Robertson Sr, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 août—10 14 19

Succession de Marie Vergez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,918—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Vergez, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 août—10 14 19

LE FRANCO-LOUISIANAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans Lne

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.